

**Assemblée générale**

Soixante et unième session

78^e séance plénièreJeudi 14 décembre 2006, à 10 heures
New York*Documents officiels*

Présidente : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)*La séance est ouverte à 10 h 10.***Point 104 de l'ordre du jour (suite)****Nomination du Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies****Projet de résolution (A/61/L.48/Rev.1)**

La Présidente (parle en anglais) : L'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution publié sous la cote A/61/L.48/Rev.1, intitulé « Hommage à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ».

Nous allons d'abord nous prononcer sur le projet de résolution A/61/L.48/Rev.1. Ensuite, nous achèverons notre procédure de nomination du prochain Secrétaire général avec la prestation de serment.

Je donne la parole au représentant du Niger pour qu'il présente, au nom du Groupe des États d'Afrique, le projet de résolution A/61/L.48/Rev.1, lequel projet bénéficie également de l'appui des quatre autres groupes régionaux.

M. Abani (Niger) : Au nom des États membres du Groupe des États d'Afrique, j'ai le grand honneur de présenter le projet de résolution A/61/L.48/Rev.1, intitulé « Hommage à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ».

À cet égard, ma délégation voudrait exprimer sa profonde gratitude à tous les autres États et à tous les

autres groupes d'États qui ont pris individuellement part à ce parrainage, et il faut rappeler que ce parrainage est à la fois une tradition et aussi une logique. C'est un projet qui tient compte de la tradition parce que notre Assemblée a généralement honoré le Secrétaire général sortant dans pareilles circonstances. C'est ensuite un projet qui est logique parce qu'il rend justice à la réalité. Cette réalité, c'est celle d'un Secrétaire général sortant qui a montré de grandes qualités professionnelles et personnelles, contribuant ainsi, à travers ses multiples initiatives qui ont été saluées par tous, à faire avancer l'Organisation vers sa modernisation et sa démocratisation.

M. Kofi Annan l'a fait au prix de sacrifices et d'efforts extraordinaires, souvent dans des circonstances extrêmes. C'est en reconnaissance de telles actions que ce projet de résolution a été présenté. D'ailleurs, Madame la Présidente, je sais que ces sentiments sincères d'estime et de sympathie sont également les vôtres, et je suis certain de n'exprimer ici qu'un sentiment partagé par tous à l'endroit de M. Kofi Annan. Je ne doute pas que ce projet de résolution recueillera l'unanimité, comme en témoigne déjà la liste des coauteurs qui ne fait que s'allonger.

La Présidente (parle en anglais) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter le projet de résolution A/61/L.48/Rev.1, intitulé « Hommage à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies », par acclamation?

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Le projet de résolution A/61/L.48/Rev.1 est adopté (résolution 61/107).

La Présidente (parle en anglais) : En adoptant la résolution 61/107 par acclamation, l'Assemblée générale rend hommage à l'un des plus illustres fils de l'Afrique, le Secrétaire général Kofi Annan. Sa carrière est sans précédent. Il s'est élevé dans les rangs de l'Organisation des Nations Unies et a consacré sa vie à servir l'Organisation. Ainsi, aujourd'hui, nous disons au revoir non seulement à l'actuel Secrétaire général, mais aussi à l'un des fonctionnaires de l'ONU ayant la plus grande ancienneté.

En tant que Secrétaire général au cours des 10 dernières années, il a tenu la barre de l'Organisation durant une période où l'ONU est devenue un acteur mondial plus efficace et où la demande de ses services s'est accrue. Nous sommes reconnaissants à Kofi Annan d'avoir défini un cadre de réformes de grande envergure, destiné à rendre l'Organisation plus pertinente pour les populations du monde entier : une ONU qui fonctionne au service de l'humanité et des principes du multilatéralisme. Kofi Annan laissera un héritage durable. Il a fait entrer l'ONU dans le XXI^e siècle en lui apportant une direction visionnaire, et le système multilatéral s'en est trouvé renforcé.

Les efforts inlassables du Secrétaire général en faveur de la promotion de la paix et la sécurité ont été récompensés à juste titre en 2001, quand aussi bien lui-même que l'ONU ont reçu le Prix Nobel de la Paix. En faisant le bilan d'un mandat exceptionnel, j'aimerais réfléchir sur certaines de ses principales réalisations.

Premièrement, l'ONU a une vision plus claire de ses buts et priorités. La paix et la sécurité, le développement, les droits de l'homme et la primauté du droit sont les trois piliers de notre travail. Deuxièmement, avec les objectifs du Millénaire pour le développement, nous disposons d'un programme d'action pour éliminer la pauvreté et créer un monde plus sûr et plus équitable pour tous, en particulier en Afrique. Troisièmement, l'une des contributions durables de Kofi Annan est d'avoir souligné l'interdépendance entre les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Mon espoir sincère est que le monde va continuer de bénéficier de l'expérience et de la sagacité incomparables de Kofi Annan, ainsi que de son authentique dévouement aux valeurs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Secrétaire général, je vous souhaite, ainsi qu'à Nane, le plus grand succès, quels que soient les nouveaux défis auxquels vous choisirez de vous atteler à l'avenir. De tout cœur, merci.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant du Niger, qui va intervenir au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Abani (Niger) : Monsieur le Secrétaire général, au moment où vous vous apprêtez à quitter la tête de notre organisation, après 10 années bien remplies d'intenses activités, d'ingénieuses initiatives et de dévouement total à la cause de la coopération multilatérale, je suis particulièrement honoré de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique, pour vous exprimer nos sentiments de fierté et de reconnaissance pour le remarquable travail que vous avez abattu. Nos chefs d'État et de gouvernement vous ont déjà exprimé toute leur satisfaction et leur fierté après votre brillant parcours au sein de l'Organisation des Nations Unies; un parcours qui est aussi celui d'un grand adepte épris de multilatéralisme et conscient des responsabilités qui sont les siennes pour l'Afrique et pour la communauté internationale dans son ensemble.

Monsieur le Secrétaire général, en ce moment ultime de passage de témoin à votre successeur, l'on ne peut que se féliciter une fois de plus de ce que notre continent ait donné à l'Organisation, l'un de ses meilleurs fils, qui a su apporter une contribution fort remarquable dans la marche du monde contemporain. Durant vos deux mandats, le monde a fait face à des multiples et complexes défis, contre lesquels vous avez su faire usage de vos qualités de dirigeant, dont la perspicacité a tant de fois permis à la communauté internationale de sortir de l'impasse. L'Afrique, votre continent d'origine, a particulièrement apprécié les efforts que vous avez consentis pour la mise en œuvre des programmes relatifs à la lutte contre le VIH/sida, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que vos audacieuses initiatives pour ce qui est de la paix et la résolution des conflits, les droits de l'homme, la promotion d'un développement durable.

Votre réélection en 2001 pour un deuxième mandat est la preuve patente que l'Afrique n'est pas la seule région à être satisfaite de votre apport à l'Organisation. En outre, vos efforts inégalés pour l'ouverture de plus en plus grande de l'ONU à la société civile, aux organisations non gouvernementales,

au secteur privé et à la presse seront retenus par l'Histoire comme une œuvre louable de plus à votre crédit.

Autant de résultats ne peuvent cependant être obtenus sans difficultés. Celles-ci ont été, à certains moments, très rudes même. Mais vous avez su les surmonter avec grâce – je dirais avec une sérénité à toute épreuve, qui a forcé l'admiration de tous.

Maintenant que vous quittez le premier plan de la scène mondiale, nous osons vous souhaiter la bienvenue sur la scène africaine – dans cette Afrique que vous n'avez jamais cessé d'aimer et de servir, cette Afrique qui vous est reconnaissante d'avoir porté haut son flambeau dix années durant et qui est prête à vous accueillir de nouveau. C'est dire que ce que le Groupe africain vous exprime aujourd'hui est plutôt un au revoir qu'un adieu.

Monsieur le Secrétaire général, je voudrais saisir la même occasion pour réitérer la bienvenue du Groupe africain à votre honorable successeur, S. E. M. Ban Ki-moon. Le Groupe africain, par ma voix, lui exprime une fois de plus ses félicitations et se réjouit de pouvoir bénéficier de l'expérience et de la compétence d'une personnalité capable de faire progresser l'ONU vers un monde meilleur. Le nouveau Secrétaire général, en tant que ressortissant d'un pays asiatique, est pour nous bien placé pour connaître et appréhender les urgences du continent africain sur toutes les questions de l'heure. Comme elle l'a déjà promis lors de sa nomination le 13 octobre passé (voir A/61/PV.31), l'Afrique continuera à l'appuyer dans tous ses efforts visant à renforcer l'ONU et promouvoir le multilatéralisme.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie, qui va parler au nom du Groupe des États asiatiques.

M. Ali (Malaisie) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des membres du Groupe des États d'Asie en cette occasion particulière que nous avons de rendre hommage au Secrétaire général et d'entendre la prestation de serment du Secrétaire général désigné des Nations Unies.

Il y a 10 ans, M. Kofi Annan prêtait pour la première fois serment en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons tous reconnu que la mission qui lui avait été ainsi confiée était la plus difficile et la plus redoutable au monde. L'on attend du Secrétaire général qu'il entende les

plaintes qui s'élèvent des quatre coins de la planète – de ceux qui ont peur, qui ont faim ou qui sont dans le dénuement – et qu'il les délivre de leur épreuve tout en gérant une Organisation dont les responsabilités ne cessent de croître alors que les ressources, elles, ne cessent d'être de plus en plus limitées. États

Dix ans plus tard, à la fin d'une carrière prestigieuse, nous sommes heureux de constater, en toute franchise, que M. Annan s'est acquitté de toutes les responsabilités qui lui avaient été confiées. Il a dirigé l'Organisation alors qu'elle devait faire face à de nombreuses épreuves et difficultés et il l'a faite entrer dans le nouveau millénaire. En 2001, en reconnaissance de son rôle dirigeant et de sa détermination à rendre le monde meilleur, l'ONU a reçu le Prix Nobel de la paix pour le travail accompli en faveur « d'un monde plus rationnel et plus pacifique ».

Le Groupe des États d'Asie a le plaisir de constater que M. Annan laisse derrière lui un héritage qui nous montre la voie à suivre pour parvenir à un monde meilleur et plus pacifique. Il nous a montré qu'avec de la détermination et de la volonté, aucun défi n'est impossible à relever et aucun obstacle n'est insurmontable. Nous saluons l'engagement, le dévouement et la fermeté dont M. Annan a toujours fait montre pour atteindre cette fin.

Le Groupe des États d'Asie tient à remercier officiellement M. Kofi Annan d'avoir servi si longtemps et de manière si remarquable l'ONU, en particulier en tant que Secrétaire général. Nous vous offrons, M. Kofi Annan, nos meilleurs vœux de réussite dans vos activités futures.

Nous disons adieu à M. Kofi Annan, mais nous sommes réconfortés de savoir que le poste si important de Secrétaire général des Nations Unies sera entre des mains sûres et solides, celles d'un enfant de l'Asie, avec M. Ban Ki-moon. En tant que Président du Groupe des États d'Asie, je me dois de dire d'emblée combien les membres du Groupe sont fiers que le nouveau Secrétaire général vienne d'Asie.

M. Ban Ki-moon est désormais le dépositaire de tous nos espoirs, de toutes nos aspirations et de tous nos rêves d'un monde plus pacifique et plus prospère. En devenant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, il assume une responsabilité à la fois noble et lourde. Les membres du Groupe des États d'Asie lui accorderont tout leur appui et toute leur coopération alors qu'il mènera l'ONU de l'avant.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Croatie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M^{me} Mladineo (Croatie) (*parle en anglais*) : À l'occasion de la séance d'aujourd'hui, j'ai l'honneur tout particulier de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale pour dire adieu à S. E. M. Kofi Annan. Nous honorons M. Annan pour ses efforts et son dévouement inlassable aux activités de l'ONU. Premier Secrétaire général choisi dans les rangs des fonctionnaires de l'Organisation, M. Annan avait pleinement conscience du fardeau et des responsabilités qui l'attendaient en tant que premier fonctionnaire international du monde. Son palmarès est la preuve que les énormes efforts personnels et professionnels consentis portent leurs fruits. Se voyant confier ce mandat en une période de changements historiques qui ont transformé le monde, M. Annan a joué un rôle fondamental dans la vie de l'Organisation.

En tant que Secrétaire général, il a dû faire face à de nombreux défis au sein de l'Organisation et aussi sur la scène internationale. L'Organisation devait être revitalisée. Il était urgent d'entreprendre une réforme permettant d'adapter l'ONU aux exigences d'un monde nouveau. Dans le même temps, sur la scène internationale, plusieurs processus ont été enclenchés par le phénomène de la mondialisation, par la nouvelle architecture internationale issue de la fin de la guerre froide, par l'importance croissante des droits de l'homme et de la dignité des êtres humains, par le développement durable et par l'autonomisation des femmes, ainsi que par d'autres questions qui exigeaient qu'on y apporte des réponses appropriées.

Le mandat de M. Annan a été marqué par certaines des plus dramatiques crises qu'ait connues le monde et qui ont entraîné des souffrances humaines d'une ampleur sans précédent. Notre partie du monde n'a pas non plus été épargnée. C'est pourquoi nous sommes vivement reconnaissants à l'ONU du rôle qu'elle a joué et à M. Annan de l'engagement personnel dont il a fait montre en temps de crise en ses diverses fonctions.

En tant que Secrétaire général, M. Annan a toujours rappelé aux dirigeants mondiaux le sort pénible des sans défense et des démunis. Ces dernières années, M. Annan a axé son attention sur la mise au point et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, sur l'élimination de la faim et de la

pauvreté, sur la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, entre autres choses. Il a également été un ardent défenseur des droits de l'homme et du développement.

Kofi Annan nous quitte en nous laissant pour legs un document sans précédent, « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005), qui fournit le cadre conceptuel d'une réforme de fond générale de l'ONU et du rôle que cette dernière doit jouer en ce nouveau millénaire. Si de nombreux segments de ce document sont aujourd'hui mis en œuvre, nous savons que de multiples défis nous attendent encore, tels le terrorisme, les conflits armés en cours, ainsi que les difficultés liées à la consolidation de la paix et à la lutte contre la faim et la pauvreté. Notre détermination à relever ces défis ne doit pas fléchir.

Être à la barre d'une organisation mondiale telle que l'ONU exige un engagement professionnel, un dévouement et un sacrifice personnels que M. Annan était toujours prêt à consentir. Cela a été reconnu avec la remise du Prix Nobel de la paix, en 2001 à M. Annan et à l'Organisation pour leurs efforts constants en faveur du maintien de la paix et de la sécurité.

Je voudrais pour terminer citer M. Annan lui-même, qui a déclaré : « Plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, nous partageons un destin commun. Nous devons l'affronter ensemble » (cf. communiqué de presse SG/SM/7262). Nous pensons sincèrement que M. Annan continuera de prendre part à cet effort commun, même à titre privé.

Permettez-moi, Monsieur le Secrétaire général Annan, de vous remercier au nom du Groupe des États d'Europe orientale et au nom de mes collègues ambassadeurs pour votre coopération et votre appui de tous les instants. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la vie riche et bien remplie qui vous attend.

Parallèlement, je voudrais dire notre grande estime au nouveau Secrétaire général et lui offrir nos meilleurs vœux de réussite pour le travail qui l'attend.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Grenade, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M^{me} Rouse (Grenade) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes en cette occasion à la fois douce et amère, où nous disons adieu à S. E. M. Kofi Annan, qui achève 10 années de

services méritoires à la tête de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale et où nous souhaitons la bienvenue à l'ONU à S. E. M. Ban Ki-moon.

« N'arrivez jamais dans un nouvel environnement en pensant que vous le comprenez mieux que ceux et celles qui y vivent ». Telles ont été les paroles de M. Annan après sa première expérience des dures réalités de son premier hiver au Minnesota en 1959 – des paroles qui semblent l'avoir guidé tout au long de sa carrière à l'Organisation des Nations Unies.

Pendant les 10 dernières années, des orateurs ont salué de cette tribune plusieurs des rapports du Secrétaire général sur différents points de l'ordre du jour, dont il a personnellement mené à bien un grand nombre. On se souviendra de M. Annan pour ses nombreuses initiatives, dont le rapport du Millénaire : « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle » (A/54/2000). L'initiative qui se détachera peut-être le plus parmi les nombreux jalons de son mandat est l'accord et la déclaration sur les objectifs du Millénaire pour le développement, en l'année 2000. Ces objectifs sont toujours les normes de base que tous les pays doivent atteindre d'ici à 2015.

Le Secrétaire général s'est également attaché personnellement à de nombreuses priorités. L'appel à l'action qu'il a lancé aux dirigeants pour qu'ils réagissent à l'épidémie de VIH/sida continue d'être une des tâches les plus difficiles qu'ils affrontent au moment où ils sont aux prises avec de nombreuses réalités mondiales nouvelles.

La réforme de l'Organisation des Nations Unies a été au cœur du mandat de M. Annan, orienté vers la réalisation d'objectifs. Les États Membres de l'Amérique latine et des Caraïbes saisissent cette occasion pour le remercier de cette initiative importante et pour réaffirmer leur engagement à continuer vigoureusement leur contribution au processus d'une réforme significative de l'Organisation dans les années à venir, afin qu'elle puisse mieux servir les pauvres et les dépossédés du monde.

Monsieur le Secrétaire général, on se souviendra toujours de vous pour votre célèbre affirmation qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement, de développement sans sécurité, et que ni l'un ni l'autre ne peuvent prospérer en l'absence d'état de droit et de respect des droits de l'homme. Nous vous saluons pour votre volonté d'attaquer de front les nombreux défis auxquels l'Organisation est confrontée.

Vous nous avez déjà informés de votre intention de poursuivre votre travail même pendant votre retraite, en aidant les pays africains à concrétiser leur plein potentiel et à devenir autosuffisants sur le plan alimentaire. Cette annonce n'est pas surprenante : puisque vous avez montré tant d'affection pour la communauté internationale pendant toutes ces années, il serait maintenant difficile de vous retirer complètement.

Dans votre discours à l'Assemblée le 19 septembre 2006 (voir A/61/PV.10) vous avez cité les trois grands défis – la sécurité, le développement, et les droits de l'homme et l'état de droit – face auxquels vous vous êtes trouvé quand vous avez pris vos fonctions en 1997. Diriger une Organisation si diverse n'est pas une tâche facile et, bien que vous ayez fait part de certains regrets et de certaines difficultés que vous n'avez pas été capables de surmonter complètement, nous savons que votre désir était de voir cette institution gagner en force et en stature. En fait, votre travail a été reconnu lorsque l'Organisation a reçu en 2001 le Prix Nobel de la paix.

Monsieur le Secrétaire général, « nous, les peuples » sera pour toujours notre guide, et si nous interprétons la Charte comme vous l'avez fait, l'Organisation des Nations Unies sera bien engagée sur la voie de la réalisation de cet objectif. Votre exemple continuera de servir de base aux travaux de l'Organisation des Nations Unies dans les années à venir. Nous nous souviendrons toujours de votre dignité calme, de votre stoïcisme en temps de crise, de votre sagesse et de votre sens de l'humour.

Votre habile direction a été un prodigieux atout pour les travaux de l'Organisation et vous avez toutes les raisons d'en être fier. Le Ghana, et en fait l'Afrique, doivent certainement exulter devant les réalisations d'un si illustre fils du pays dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Nous vous remercions en particulier des efforts que vous avez déployés pour trouver des règlements aux crises que nous, en Amérique latine et dans les Caraïbes, avons affrontées pendant votre mandat. Nous vous félicitons d'avoir bien accompli votre travail et nous vous souhaitons tous les succès, la satisfaction personnelle et la réalisation de vos désirs dans les années à venir. À votre chère épouse, Nane, dont le soutien constant et discret vous a aidé et soutenu pendant une mission des plus difficiles et éprouvantes, nous disons merci, au revoir, et nous lui offrons nos meilleurs souhaits.

Au moment où nous commençons une nouvelle ère à l'Organisation des Nations Unies, qu'il me soit permis de saisir cette occasion, au nom des États d'Amérique latine et des Caraïbes, souhaiter à nouveau une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général désigné, M. Ban Ki-moon, et pour l'assurer de notre plein appui au moment où il prend ses fonctions à la tête du Secrétariat de l'Organisation.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Malte, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Bonavia (Malte) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir et l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

En cette occasion importante, j'aimerais exprimer notre profonde gratitude à M. Kofi Annan pour la manière remarquable dont il a assuré les fonctions de Secrétaire général pendant les 10 dernières années. Le dévouement de M. Annan aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies a été exemplaire. Pendant son mandat, il a lancé des réformes de grande portée qui auront un effet durable sur notre Organisation. Il a montré un courage et une détermination exceptionnels à la recherche de la paix, du développement et du respect des droits de l'homme.

M. Annan a été à la tête de l'Organisation des Nations Unies au cours d'une période qui a connu des bouleversements, des incertitudes et des espoirs déçus. De nouvelles menaces sont apparues, aggravant un grand nombre des problèmes non réglés hérités du passé. La communauté des nations continue de rencontrer de graves difficultés dans sa recherche de la paix et de la sécurité, du développement et de l'élimination de la pauvreté, de la maladie et des souffrances, et dans la promotion et la défense des droits individuels. Les objectifs inscrits dans la Charte, à savoir promouvoir la paix, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, sont toujours aussi importants qu'ils l'étaient il y a six décennies.

M. Annan a consacré sa vie et sa carrière à relever les défis de notre époque et à répondre à ses aspirations. Ses priorités, en tant que Secrétaire général, ont été de revitaliser l'Organisation des Nations Unies grâce à un programme global de réforme; de renforcer les activités traditionnelles de l'Organisation dans les domaines du développement et du maintien de la paix et de la sécurité internationales;

d'encourager et de promouvoir le respect des droits de l'homme, de l'état de droit et des valeurs universelles d'égalité, de tolérance et de dignité humaine inscrites dans la Charte des Nations Unies; et de restaurer la confiance générale dans l'Organisation en tendant la main à de nouveaux partenaires et, pour reprendre sa propre expression, en « rapprochant les Nations Unies des individus ».

Le chemin a été semé de difficultés et de revers. On se souvient de la journée tragique du 19 août 2003 où 17 fonctionnaires ont été tués à Bagdad. Mais il y a eu également de grands moments. Le 10 décembre 2001, en tant que chef de l'Organisation des Nations Unies, M. Annan recevait le prix Nobel de la paix, pour reprendre les paroles du Comité du Prix Nobel, en reconnaissance du rôle prééminent qu'il a joué pour insuffler une nouvelle vie à l'Organisation.

L'expérience de M. Annan dans ses fonctions nous rappelle les paroles du premier Secrétaire général, Trygve Lie – qui sont souvent citées –, à savoir que ce travail est le plus difficile de la Terre. La réponse de M. Annan à cette opinion est caractéristique de sa détermination et de son ressort : selon lui, c'est le meilleur travail de la Terre. Le travail de Secrétaire général est à la fois redoutable et exaltant. L'homme qui a mené à bien cette tâche pendant les 10 dernières années est en effet impressionnant.

M. Annan quitte ses fonctions en ayant reçu la meilleure récompense à laquelle puisse aspirer un fonctionnaire : la satisfaction d'un travail – celui de Secrétaire général – bien fait. De plus, il emporte avec lui notre plus profonde admiration et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant des États-Unis, qui va s'exprimer au nom du pays hôte.

M. Wolff (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous saluons aujourd'hui le Secrétaire général Kofi Annan pour le dévouement dont il a fait preuve pendant sa décennie de service en tant que diplomate en chef et administrateur de l'ONU.

Depuis le début de son premier mandat, Kofi Annan a travaillé sans relâche pour faire de l'ONU une Organisation plus efficiente et efficace. Il a compris la nécessité pour l'ONU d'évoluer et de se réformer pour relever les défis du monde d'aujourd'hui, et d'utiliser ses ressources avec sagesse pour mieux servir ses États Membres et les millions de personnes qui attendent de

l'Organisation qu'elle les aide à améliorer leur vie quotidienne.

Il a exercé ses bons offices et utilisé les ressources de l'ONU pour traiter nombre de conflits, conflits potentiels et autres menaces à la paix et à la sécurité internationales, et ses efforts ont été couronnés par un Prix Nobel de la paix.

Il a fait le maximum pour que l'Afrique reste au premier rang de l'ordre du jour mondial et que l'attention du monde reste centrée sur les besoins de ce continent en matière de sécurité, d'aide humanitaire et de développement. Il a condamné le terrorisme avec force et poussé l'ONU à prendre sa part dans la lutte mondiale contre l'extrémisme, la prolifération des armes de destruction massive et les menaces terroristes.

Il a été un fervent défenseur des droits de l'homme, exhortant les gouvernements à respecter les droits de leurs propres citoyens, à s'élever contre les violations des droits de l'homme où qu'elles se produisent et à rendre plus efficaces les propres mécanismes des Nations Unies en la matière.

Il a reconnu avec raison que l'ONU devait s'appuyer sur les ressources et l'expertise du secteur privé, et il a montré le chemin dans l'établissement de nouveaux partenariats productifs avec les organisations non gouvernementales (ONG) et le monde des affaires.

Il a été, sur le plan intellectuel, une force motrice dans le dialogue mondial, formulant sans cesse des idées et propositions qui ont contribué à former le cadre de la Déclaration du Millénaire et du Sommet mondial de 2005.

Peut-être son but ultime a-t-il été de rendre l'ONU et ses programmes et services plus accessibles et plus prêts à répondre aux besoins des gens ordinaires, en particulier de ceux qui se trouvent trop souvent désavantagés – les femmes, les enfants, les réfugiés, les personnes déplacées et les pauvres.

Kofi Annan a de nombreuses autres réussites à son actif, des grandes comme des plus modestes, au cours de ses 10 ans de service en tant que Secrétaire général, et de ses 44 ans de carrière à l'Organisation des Nations Unies. Il a été guidé par sa conviction que l'individu compte, que les nations peuvent agir de concert pour rendre le monde meilleur, et que l'ONU était l'instrument propre à traduire ses idéaux en action.

À partir du 1^{er} janvier, le Secrétariat sera confié aux mains expertes du Secrétaire général Ban Ki-moon, qui mérite tout notre respect. Durant sa longue et remarquable carrière, il a servi avec honneur et intégrité. Nous ne doutons pas qu'il fera montre des mêmes vertus dans l'exercice de son mandat de Secrétaire général de l'Organisation. Nous avons toute confiance en ses compétences, sa bonne volonté et son désir de servir et de réaliser. Un certain nombre de défis demeurent, en particulier dans le domaine de la réforme de la gestion. Nous attendons avec intérêt de travailler avec le nouveau Secrétaire général et les autres États Membres pour atteindre notre objectif commun de rendre l'ONU plus forte et plus efficace et ainsi faire honneur à la vision de Kofi Annan.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne la parole au représentant de l'Afrique du Sud, qui va s'exprimer au nom du Groupe des 77 et la Chine.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (parle en anglais) : Madame la Présidente, je vous remercie une fois encore, au nom du Groupe des 77 et la Chine, de nous avoir donné l'occasion de rendre hommage une dernière fois à l'héritage de notre cher Secrétaire général, M. Kofi Annan.

À l'une des plus belles heures des Nations Unies, sous la direction de Kofi Annan, un nombre sans précédent de chefs d'État ou de gouvernement se sont réunis à New York en septembre 2000 pour assister au Sommet du Millénaire. Ils ont adopté la Déclaration du Millénaire, qui affirme entre autres choses :

« Nous sommes convaincus que le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière. Car, si elle offre des possibilités immenses, à l'heure actuelle ses bienfaits sont très inégalement répartis, de même que les charges qu'elle impose. » (résolution 55/2, par. 5)

Par ces quelques mots, les chefs d'État ou de gouvernement participant au Sommet du Millénaire ont saisi l'essence de ce que le Secrétaire général Kofi Annan cherchait à faire, selon moi, à savoir s'efforcer de donner à la mondialisation un visage humain. Il a été à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté et le sous-développement. Dans le même temps, il n'a jamais cessé de défendre le système multilatéral réglementé, pourtant très décrié, même dans les moments difficiles. Le Groupe des 77 et la Chine est fier et honoré d'avoir été parmi les soldats du

« général » Kofi Annan dans son combat constant en faveur du développement économique et social à l'échelle mondiale. Nous sommes heureux d'avoir appuyé le Secrétaire général dans la protection des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, qui guident les travaux de l'Assemblée générale.

Il n'y a pas de mots pour décrire ce que nous ressentons dans une circonstance spéciale et historique comme celle-ci – la huitième fois que le Bureau du Secrétaire général accueille un nouvel occupant. D'une part, nous sommes fiers que Kofi Annan, fils de l'Afrique, ait servi le monde avec honneur et qu'il puisse maintenant aborder l'avenir plus tranquille – et, si j'ose dire, plus prévisible – qui l'attend. D'autre part, nous sommes ravis que le grand continent asiatique ait une fois de plus offert à cette Organisation l'un des meilleurs et des plus compétents de ses fils en la personne du Secrétaire général désigné, M. Ban Ki-moon, que nous assurons de notre appui pour l'aider à conduire cette Organisation aux plus grands succès.

Bien avant que la mondialisation ne nous ait apporté les technologies de communication instantanée qui nous laissent souvent peu de temps pour penser ou analyser ce que nous avons à dire, on avait partout dans le monde l'habitude de s'écrire des lettres les uns aux autres, et même au Secrétaire général de l'ONU.

J'espère, M^{me} la Présidente, que vous m'autoriserez à lire ma lettre au Secrétaire général, une lettre dont j'espère qu'elle exprime ce que beaucoup d'entre nous ressentent pour lui.

« Cher Secrétaire général Kofi Annan,

Bien des paroles seront prononcées aujourd'hui et dans le proche avenir pour exprimer combien vous allez nous manquer. Il est vrai que votre influence apaisante et votre sagesse – et, bien sûr, votre inspiration et votre dignité – nous manqueront terriblement. Mais il est encore plus vrai que ceux dont les cœurs seront le plus déchirés par votre départ sont les pauvres et les démunis de ce monde, parmi lesquels les millions de personnes dont la vie se consume sous l'assaut de pandémies curables ou incurables comme le paludisme et le VIH/sida.

J'ose dire aussi que le 31 décembre 2006, lorsque vous quitterez votre poste, la lueur d'espoir du peuple palestinien, qui vit sous occupation étrangère, brillera encore moins fort.

Vous pouvez quitter New York avec la grande fierté de vous être, tout au long de votre mandat, tenu aux côtés des misérables et des démunis. Vous avez toujours parlé avec douceur, mais votre voix était celle qui portait le plus lorsque vous disiez la vérité aux puissants, en leur rappelant de ne jamais oublier les moindres d'entre nous. Et lorsque les circonstances vous obligeaient à rester en retrait, votre silence était encore plus assourdissant.

Aujourd'hui, le monde est engagé dans une course – même si le rythme en est pour l'instant très lent – pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015. Le fait est, cependant, que si nous sommes en mesure de discuter des objectifs de développement, y compris ceux du Millénaire, c'est grâce au rôle moteur que vous avez joué dans la lutte contre la pauvreté.

Vous avez également contribué à faire évoluer le dialogue mondial en nous forçant à prêter simultanément attention à trois défis : le défi de la sécurité, le défi du développement et le défi de porter haut les droits de l'homme et l'état de droit. Avec passion, vous avez avancé l'argument convaincant qu'il ne saurait y avoir de sécurité sans développement, et qu'aucun des deux ne peut exister sans les droits de l'homme ni l'état de droit.

En résumé, vous avez toujours été des nôtres. C'est un privilège pour nous de vous avoir connu.

Pour terminer, puis-je vous rappeler, M. le Secrétaire général, qu'il y a cinq ans, vous avez accepté le Prix Nobel de la paix au nom de cette ONU bien-aimée, à laquelle vous avez consacré plus de 40 des meilleures années de votre vie. Dans le discours que vous avez prononcé lors de la remise de ce prix, à Oslo, en Norvège, vous avez commencé en disant :

Aujourd'hui, une petite fille est née en Afghanistan. Sa mère va la prendre dans ses bras, la nourrir, la bercer et lui apporter ses soins comme toute mère le ferait partout ailleurs dans le monde. À ce niveau le plus fondamental, dans les actes dictés par la nature humaine, il n'y a pas de distinction entre les hommes. Pourtant, naître fille aujourd'hui en Afghanistan, c'est commencer la vie à des années lumières de la prospérité dont

jouit une fraction de l'humanité. C'est être condamnée à des conditions de vie que la plupart d'entre nous, ici présents, jugeraient inhumaines. À parler vrai, on dirait l'histoire de deux planètes.

L'une des âmes les plus éloquentes et douées de la partie de l'Asie à laquelle vous faisiez référence dans votre discours n'est autre que le poète mystique Rumi. Dans ses écrits et poèmes, Rumi a saisi la vie des gens ordinaires et parlé d'unité et de communauté.

Parlant de communauté, je ne puis terminer cet hommage sans saluer en même temps M^{me} Nane Annan, que vous avez appelée votre partenaire de vie, votre force et votre amie, et qui s'est tenue à vos côtés, même dans les heures les plus sombres. Quant à nous, en vous regardant tous deux de loin, nous n'oublierons jamais comment Nane a toujours été près de vous, exhalant une force tranquille et adressant à tous ceux qui viennent servir l'ONU avec conjoint et famille le message qu'il y a vraiment une vie au-delà des résolutions, déclarations et réunions interminables au sous-sol de ce bâtiment de l'Assemblée. Pour cela, nous remercions Nane.

Aussi, pour célébrer un travail bien fait et en reconnaissance de vos efforts sans relâche pour renforcer les Nations Unies, permettez-moi, M. le Secrétaire général, de terminer en vous offrant en présent les mots du poète Rumi, qui est l'arrière-grand-père spirituel de la petite fille née en Afghanistan que vous avez évoquée dans votre discours de remise du Prix Nobel. Rumi reconnaît que même s'il y a une vie publique et une vie privée, il n'y a qu'une seule existence qui est saisie dans l'instant :

“Par-delà les notions de bien et de mal, Il y a un champ. Je t'y attends. Lorsque l'âme s'y repose, le monde est si plein qu'il épuise les mots. Les idées, le langage et même l'expression « l'un l'autre » n'ont plus de sens.”

Avec ces paroles, permettez-moi une fois de plus, au nom du Groupe des 77 et la Chine, de vous dire au revoir, cher ami. »

Mais comme dans toute bonne lettre, il y a aussi un P.S. :

« À propos, M. le Secrétaire général, vous pouvez vous détendre, où que vous alliez. Votre héritage et vos acquis sont maintenant entre les mains habiles de M. Ban Ki-moon, que nous soutiendrons comme nous vous avons soutenu. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande, qui va s'exprimer au nom de l'Union européenne.

M^{me} Lintonen (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne.

L'Union européenne s'associe aux autres délégations pour féliciter vivement M. Kofi Anna de son dévouement sans faille au bien commun de l'humanité pendant son mandat de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Il a contribué de manière remarquable et durable à pratiquement tous les domaines d'activité de l'Organisation : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme, ainsi que la réforme interne de l'ONU.

On a souvent observé que de toutes les fonctions impossibles dans le monde, celle de Secrétaire général de l'ONU doit être la plus impossible. Tous les espoirs de l'humanité se concentrent sur l'ONU; toutes les peurs frappent à leur porte. Le Secrétaire général incarne l'Organisation. Sa voix est celle des nations du monde uni.

L'une des réussites les plus remarquables de M. Annan est d'avoir su bâtir un tel consensus sur la manière de traiter les si nombreux problèmes, apparemment insolubles, que la communauté internationale a affrontés durant la dernière décennie. En outre, il a eu la force de caractère suffisante pour apporter l'autorité morale nécessaire à montrer le chemin même lorsque nous, États Membres, étions trop distraits par nos affaires nationales pour remplir cette fonction.

En tant que Secrétaire général, M. Annan a joué un rôle inestimable dans la revitalisation du système des Nations Unies. Il a eu une vision claire de la manière dont cette institution, créée il y a 60 ans dans des circonstances très différentes, pouvait être réformée de façon à relever efficacement les défis du XXI^e siècle.

M. Annan a été un porte-parole particulièrement éloquent et tenace des droits humains et des droits des femmes. Il nous a rappelé que le bien-être de l'individu est au cœur de la mission des Nations Unies, dans quelque domaine d'activité que ce soit. C'est en grande

partie grâce à ses efforts que des chefs d'État ou de gouvernement se sont réunis à New York en septembre 2005 pour exprimer leur conviction commune que la paix et la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme sont fondamentalement liés. Cette conception, avec l'expression institutionnelle qui lui a été donnée sous la forme du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix, restera comme un monument durable, témoin des accomplissements du Secrétaire général Kofi Annan.

C'est donc avec une profonde admiration et beaucoup de reconnaissance que l'Union européenne souhaite adresser ses remerciements à M. Annan pour le travail remarquable qu'il a accompli dans son rôle actuel. Nous attendons avec intérêt de l'appuyer dans ses futures entreprises au service de l'humanité. Nous tenons également à remercier M^{me} Nane Annan de sa contribution et de son appui, et nous lui adressons nos meilleurs souhaits.

Dans le monde d'aujourd'hui, les difficultés auxquelles le Secrétaire général est confronté sont énormes. Au nom de l'Union européenne, je voudrais également souhaiter au nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, plein succès dans l'accomplissement de ces importantes responsabilités. Nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec lui.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq, qui s'exprimera au nom du Groupe des États arabes.

M. Al Bayati (Iraq) (parle en arabe) : C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre la parole aujourd'hui au nom du Groupe des États arabes pour exprimer la gratitude et la reconnaissance du Groupe à M. Kofi Annan pour les efforts qu'il a déployés au cours des 10 dernières années, couronnement de plus de 40 années passés au service de l'ONU. Je voudrais le féliciter d'avoir inlassablement cherché à réaliser les objectifs de la Charte des Nations Unies et à en faire appliquer les principes.

Au cours des cinq premières années de son mandat, M. Kofi Annan a guidé l'Organisation d'une manière qui a permis à celle-ci de relever les défis du XXI^e siècle. Au cours des cinq dernières années, nous avons été témoins du dévouement sans précédent avec lequel il a fait avancer le processus de réforme de l'ONU. Ce processus s'est avéré un tournant important dans la vie de l'Organisation, les principaux jalons étant la création de la Commission de consolidation de la paix et celle du Conseil des droits de l'homme.

Au cours des 10 années pendant lesquelles il a été à la barre de l'Organisation, le monde a connu des évolutions majeures à l'échelle internationale dans les domaines politique, sécuritaire, économique et social, et il a été confronté à de nombreuses menaces à la paix et la sécurité internationales. Nous avons tous relevé les efforts inlassables de M. Annan pour éteindre les incendies, régler les différends et mettre fin aux guerres, ainsi que ses tentatives constantes de parvenir à un règlement pacifique des questions épineuses.

Le Moyen-Orient a été l'un des foyers de tension sur lesquels M. Kofi Annan a concentré son attention. Il a œuvré pour parvenir à une solution juste et honorable de la question de la Palestine, une solution qui garantisse la paix et la sécurité dans la région du Moyen-Orient. Il s'est tenu aux côtés du peuple palestinien en période de crise, appuyant son droit à l'autodétermination et à la création de son État indépendant.

L'Afrique peut être fier de son illustre fils. Nous voudrions dire à l'Afrique que Kofi Annan, à la suite de ses honorables accomplissements au service de l'ONU et de ses buts et principes, n'est plus seulement un fils de l'Afrique; il est le fils de toute l'humanité. C'est un grand plaisir pour nous de rendre hommage à son dévouement au service de l'ONU. Son héritage restera dans les annales de l'Organisation.

Je suis également heureux et honoré, en cette importante occasion, d'adresser, au nom du Groupe des États arabes, nos sincères félicitations à M. Ban Ki-moon, de la République de Corée, pour son élection à la fonction de Secrétaire général. Il est pleinement qualifié pour suivre les traces de son prédécesseur. Il ne fait aucun doute qu'il apportera à cette fonction la diversité et la richesse humaine du continent asiatique. Ces atouts lui serviront également pour diriger l'Organisation et favoriser la compréhension et le dialogue entre les cultures. C'est pourquoi la diversité du monde deviendra un avantage et une force favorisant l'unité, plutôt qu'une source de conflit et de faiblesse. Nous espérons que ses compétences contribueront à atteindre nos objectifs communs de paix, de sécurité et de développement. Nous espérons également que son expérience des relations internationales nous aidera à parvenir au règlement pacifique des différends.

Nous espérons aussi que, pendant son mandat à la tête de l'Organisation, la question de la Palestine

recevra l'attention qu'elle mérite et qu'un État palestinien sera finalement créé.

Je voudrais réaffirmer la détermination du Groupe des États arabes d'offrir tout l'appui possible à M. Ban Ki-moon, de façon qu'il puisse s'acquitter des importantes responsabilités qu'il va assumer en tant que huitième Secrétaire général de l'ONU.

Enfin, nous souhaitons à M. Kofi Annan un avenir prospère au service de l'humanité.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Cuba, qui s'exprimera au nom du Mouvement des pays non alignés.

M^{me} Núñez Mordoche (Cuba) (parle en espagnol) : J'ai le privilège de parler au nom du Mouvement des pays non alignés en cette occasion très particulière où l'Organisation et ses Membres se réunissent pour dire adieu au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Kofi Annan, et pour reconnaître ses accomplissements.

Le Mouvement des pays non alignés saisit cette occasion d'exprimer sa profonde reconnaissance pour le travail remarquable que le Secrétaire général a réalisé pendant ces 10 années et pour son dévouement à l'Organisation.

À n'en point douter, on pourrait écrire de nombreuses pages pour louer le caractère et l'intelligence dont M. Annan a fait preuve au cours de la période pendant laquelle il a dirigé l'Organisation des Nations Unies.

Je suis sûre que mes collègues seront d'accord pour dire qu'il n'est pas facile de diriger l'ONU, organisation internationale dont les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies consistent notamment à maintenir la paix et la sécurité internationales, à faciliter la coopération internationale et à promouvoir le développement économique et l'équité sociale. Cependant, la grande habileté diplomatique de M. Annan a contribué à façonner l'ONU que nous connaissons aujourd'hui.

En tant que digne fils du continent frère qu'est l'Afrique, il a su utiliser la sagesse ancestrale de ses peuples dans la recherche de solutions aux plus grands problèmes de l'humanité. Le Mouvement des pays non alignés remercie le Secrétaire général Kofi Annan pour le rôle fondamental qu'il a joué, s'agissant de relever les multiples défis auxquels le monde est confronté. Le

Mouvement des pays non alignés reconnaît sa contribution à la paix et la sécurité internationales et ses efforts inlassables pour créer un monde meilleur. Nous nous souviendrons toujours de lui pour avoir constamment inclus les problèmes de développement dans les préoccupations de la communauté internationale. Les Objectifs du Millénaire pour le développement en sont un bon exemple.

Nous saluons aussi sa sensibilité humaine, comme en témoigne son engagement personnel dans la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA, qui trouble des millions d'individus dans le monde entier. Nous sommes convaincus que l'Organisation saura s'inspirer de ses réalisations pour aller de l'avant et devenir un organe encore plus efficace sous la direction du nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Le Mouvement des pays non alignés voudrait souhaiter la bienvenue à M. Ban Ki-moon et lui promet son appui et sa coopération pleins et entiers. Il est sur le point d'entreprendre ce qu'un ancien Secrétaire général a un jour défini comme la tâche la plus ingrate du monde. Mais M. Ban Ki-moon vient d'une région où la patience, la modestie et la sagesse sont des vertus. Nous sommes convaincus qu'il se montrera à la hauteur des nouvelles responsabilités que les États Membres lui ont confiées et qu'il fera le meilleur usage de l'autorité que la Charte confère à sa fonction.

Au nom du Mouvement des pays non alignés, je souhaite plein succès à M. Kofi Annan dans ses futures activités professionnelles et personnelles. Nous souhaitons aussi plein succès à M. Ban Ki-moon en sa qualité de nouveau Secrétaire général.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne la parole au Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (parle en anglais) : Les paroles que vous venez de prononcer m'honorent et me touchent profondément. Après 10 merveilleuses années en tant que Secrétaire général, il est émouvant d'être salué pour avoir simplement fait ce qu'on aime.

En dépit de nombreuses difficultés et de quelques revers, nous avons accompli beaucoup de choses dont je suis fier au cours de la dernière décennie. À une époque de changements radicaux et de grands défis, l'ONU s'est remodelée et réorientée. Elle est devenue plus transparente, plus responsable et plus réceptive. Elle a commencé à mieux répondre aux besoins des individus dans le monde entier. Elle a fait front, face à de nouvelles menaces aussi bien qu'à des menaces

familiales. Et, comme nous l'avons entendu rappeler ce matin, elle a fait profondément sienne la notion que le développement, la sécurité et les droits de l'homme doivent aller de pair, qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement ni de développement sans sécurité, et que ni l'un ni l'autre ne peuvent se maintenir à long terme s'ils ne sont pas ancrés dans l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

C'est d'abord à vous, États Membres de l'Organisation, qu'appartient le mérite de ces changements. Vous avez guidé l'Organisation, appuyé sa mission et rendue possible une réforme ambitieuse. Je voudrais également remercier les hommes et les femmes réellement exceptionnels qui servent l'ONU. Tout ce que j'ai pu accomplir, je le dois à leur engagement et à leur appui, tant sur le terrain qu'au Siège. C'est sur leurs épaules que j'ai pu m'appuyer; ce sont eux qui méritent vos louanges et ma gratitude.

Pour moi personnellement, leur appui et leurs encouragements sans faille, ainsi que le vôtre, ont souvent transformé une tâche impossible en un travail exaltant. Leur amitié m'a soutenu au cours des ans, et c'est le trésor que j'emporterai dans la vie privée. Je m'en vais convaincu que l'ONU d'aujourd'hui accomplit plus de choses que jamais et qu'elle le fait mieux que jamais. Pourtant, notre tâche est loin d'être finie. D'ailleurs, elle ne sera jamais finie. Il incombe à mon successeur de continuer la précieuse mission de l'ONU. D'après les contacts que j'ai eus avec lui, je sais déjà que vous avez bien choisi. Notre Organisation sera en de bonnes mains.

Monsieur Ban, permettez-moi de vous féliciter une nouvelle fois pour votre nomination. Vous avez déjà eu une carrière longue et très brillante dans la diplomatie internationale. Mais je peux vous dire sans crainte de me tromper que vous allez maintenant connaître vos années les plus enrichissantes. Je vous souhaite d'avoir la force et le courage d'en tirer le meilleur parti.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

L'Assemblée générale va poursuivre à présent la procédure de nomination du Secrétaire général désigné, S. E. M. Ban Ki-moon.

C'est un très grand honneur pour moi d'accueillir le Secrétaire général désigné, S. E. M. Ban Ki-moon, au nom de l'Assemblée générale, pour sa prestation de serment. Je voudrais encore une fois adresser mes

félicitations à M. Ban Ki-moon pour sa nomination en qualité de huitième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Il s'inscrit dans une longue lignée de dirigeants d'envergure mondiale qui s'étend sur plus de 60 ans. Chacun a incarné les valeurs et les principes de la Charte tout en gardant un style et une approche uniques.

Je suis convaincue que le Secrétaire général désigné, Ban Ki-moon, dirigera l'Organisation avec sagesse, détermination et intégrité. Cela ne reflète pas seulement les valeurs fondamentales de l'Asie qui sont les siennes, mais aussi sa foi en la famille des Nations Unies et sa détermination personnelle de veiller à ce qu'elle soit à la hauteur de ses valeurs et principes universels.

M. Ban Ki-moon a déjà signalé qu'il était résolu à diriger l'Organisation de manière ciblée et pragmatique, à travailler dans la transparence, la souplesse et l'honnêteté avec les États Membres, pour, comme il le dit, lever le voile de méfiance afin que l'ONU, œuvrant dans l'harmonie, puisse faire davantage pour ceux qui ont le plus besoin d'elle. En fait, la crédibilité de l'Organisation sera mise à l'épreuve par notre aptitude à continuer à travailler ensemble pour répondre aux attentes de millions de personnes dans le monde. L'ONU doit tenir les promesses qu'elle a faites.

En tant que Présidente de l'Assemblée générale, je suis prête à travailler en étroite coopération avec le Secrétaire général désigné, M. Ban Ki-moon, sur les trois problèmes qui, a-t-il dit, seront ses priorités dès qu'il assumera ses fonctions le 1^{er} janvier 2007 : premièrement, poursuivre la réforme du Secrétariat en encourageant l'intégrité et le professionnalisme et en soutenant le moral du personnel; deuxièmement, s'employer à mettre un terme aux divisions et rétablir la confiance entre les États Membres, le Secrétariat et le public mondial, que nous servons; et, troisièmement, renforcer la capacité et l'efficacité de l'ONU dans la mise en œuvre de ses mandats et améliorer la coordination et l'harmonisation des travaux de ses diverses entités.

Alors qu'il se prépare à assumer ses responsabilités et ses fonctions, je demande encore une fois à tous les Membres de l'assurer de leur plein appui et de leur coopération la plus grande. L'année prochaine, nous pourrions commencer une ère nouvelle de plus grande harmonie à l'ONU. Il y a de nombreux problèmes communs à tous qui exigent de notre part un

examen attentif. Nous devons travailler plus étroitement, dans un esprit de coopération, de confiance mutuelle et de responsabilité collective.

La fonction de Secrétaire général est considérée comme étant l'une des plus difficiles au monde. J'ai la certitude que, guidant par l'exemple, M. Ban Ki-moon a les qualités requises pour apporter une grande contribution à l'Organisation et au public mondial qu'elle est là pour servir. Je voudrais saisir cette occasion pour lui souhaiter le plus grand succès dans notre entreprise commune.

J'invite le Président du Conseil de sécurité, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil de tutelle, le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale et les Présidents des grandes commissions à venir à la tribune.

Le Président du Conseil de sécurité, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil de tutelle, le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale et les Présidents des grandes commissions prennent leur place sur la tribune.

La Présidente (parle en anglais) : Je prie le Chef du Protocole de bien vouloir escorter le Secrétaire général désigné, S. E. M. Ban Ki-moon, à la tribune.

Le Chef du Protocole escorte le Secrétaire général désigné, S. E. M. Ban Ki-moon, à la tribune.

La Présidente (parle en anglais) : Votre Excellence, par la résolution 61/3 en date du 13 octobre 2006, l'Assemblée générale vous a nommé à la fonction de Secrétaire général pour un mandat allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2011.

Je demande à M. Ban Ki-moon de répéter le serment après moi.

M. Ban Ki-moon (parle en anglais) : Je fais la déclaration et la promesse solennelles d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de fonctionnaire international de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à

l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Le Chef du Protocole escorte le Président du Conseil de sécurité, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil de tutelle, le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale et les Présidents des grandes commissions depuis la tribune.

La Présidente (parle en anglais) : J'invite S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général désigné, à faire une déclaration.

Le Secrétaire général désigné (parle en anglais) : Madame la Présidente de l'Assemblée générale, Monsieur le Secrétaire général et Madame Annan, Messieurs les Présidents du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et du Conseil de tutelle, Monsieur le Président de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, Monsieur Han Seung-Soo, Messieurs les Vice-Présidents de l'Assemblée générale, Excellences, Mesdames et Messieurs, chers nouveaux collègues : Je vous remercie vivement des félicitations que vous m'avez adressées. Madame la Présidente et Monsieur le Secrétaire général, je tiens à vous dire combien j'apprécie vos paroles d'encouragement alors que je m'appête à assumer les responsabilités qui m'ont été confiées.

Je suis profondément conscient du serment que je viens de prêter. En effet, la loyauté, la discrétion et la conscience seront – avec les principes consacrés dans la Charte – les mots d'ordre qui me guideront dans l'exercice de mes fonctions de Secrétaire général. Preuve de ma foi dans la Charte, j'ai demandé, aujourd'hui, au Secrétariat d'instituer une nouvelle pratique et de prêter serment la main gauche posée sur la Charte.

Monsieur le Secrétaire général, je suis d'autant plus ému que c'est à vous que je succède dans ce que vous avez décrit comme étant le métier le plus exaltant du monde. C'est pour moi un honneur que de vous suivre dans la noble voie que vous avez tracée. Je me joins aux nombreux orateurs qui vous ont rendu hommage aujourd'hui, hommages qui sont tous très largement mérités. Votre mandat a été marqué par de nobles idéaux et aspirations et d'audacieuses initiatives. Votre courage et votre vision ont inspiré le monde entier. Vous avez conduit l'Organisation à travers des périodes difficiles et préparé fermement son

entrée dans le XXI^e siècle. Vous avez fait en sorte que l'ONU présente de nouveau une utilité pour la vie de chacun d'entre nous. En outre, vous avez fait preuve d'une générosité exceptionnelle à mon égard en me prodiguant sans compter des conseils sages et éclairés, alors que je m'apprête à marcher dans la voie que vous avez tracée.

Grâce à l'achèvement rapide du processus de nomination, j'ai eu le privilège exceptionnel de disposer de plus de deux mois pour préparer mon entrée en fonctions. J'ai passé le plus clair de ce temps à écouter mes futurs collègues – parmi les délégations, au sein du Secrétariat et dans l'ensemble du système des Nations Unies – et à m'informer auprès d'eux.

J'ai pu me rendre directement compte du niveau élevé de professionnalisme, de dévouement et de compétence qui existe dans l'ensemble de l'Organisation. De ce fait, je me réjouis encore plus à la perspective de travailler aux côtés des femmes et des hommes capables et courageux qui servent cette Organisation tous les jours, souvent dans des conditions difficiles et parfois même dangereuses.

Aujourd'hui, alors que nous rendons hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le dévouement avec lequel il a servi tout au long de sa vie la fonction publique internationale, nous rendons aussi hommage à la fonction elle-même. Cette voie est étroite et ardue et transcende les frontières nationales et les intérêts partisans. Nombreux sont ceux qui trébuchent ou qui choisissent un parcours plus facile. Néanmoins, inspirés par les buts et principes immuables de la Charte, des jeunes femmes et des jeunes hommes de toutes les régions du monde, de toutes croyances et de tous horizons aspirent toujours à suivre cette voie moins fréquentée. Leur enthousiasme et leur idéalisme animeront notre Organisation pendant des décennies encore.

L'une des tâches essentielles que je me suis fixées consistera à insuffler une vie nouvelle et une confiance renouvelée dans un Secrétariat qui cède parfois à la lassitude. En ma qualité de Secrétaire général, je m'efforcerai de récompenser les fonctionnaires pour leurs talents et leurs compétences, tout en tirant le meilleur parti de leur expérience et de leurs connaissances. Je chercherai à améliorer notre système de gestion des ressources humaines et d'organisation des carrières, en offrant des possibilités de formation et de mobilité. L'Organisation des Nations Unies étant de plus en plus appelée à jouer un rôle à l'échelon

mondial, son personnel doit lui aussi être plus mobile et polyvalent.

Par ailleurs, je chercherai à établir les normes les plus élevées en matière de déontologie. La réputation de l'Organisation constitue l'un de ses atouts les plus précieux, mais aussi l'un des plus vulnérables. La Charte exige que les fonctionnaires possèdent les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité et je tâcherai de faire en sorte que nous jouissions d'une solide réputation dans ce domaine. Je tiens à vous assurer que je montrerai l'exemple à cet égard. Pour ce faire, je m'emploierai à améliorer le moral, le professionnalisme et la responsabilisation des fonctionnaires, ce qui aura pour effet de nous aider à mieux servir les États Membres et à redonner confiance dans l'Organisation.

(l'orateur poursuit en français)

Nous devrions également nous souvenir de ce que la Charte et le rapport de la Commission préparatoire de la Conférence de San Francisco de 1945 disent de la relation entre les États Membres et le Secrétariat. Nulle part ces deux textes fondateurs ne suggèrent que le Secrétariat devrait être indépendant des États Membres. En fait, sans les États, ni le Secrétariat ni l'Organisation elle-même n'auraient d'utilité véritable ou de raison d'exister.

Les États Membres ont besoin d'un Secrétariat dynamique et courageux, et non d'un Secrétariat passif et timoré. Le moment est venu d'instaurer un nouveau type de relation entre le Secrétariat et les États Membres. Les heures sombres de la méfiance et de l'indifférence n'ont que trop duré. Commençons donc par dire ce que nous pensons, et par faire véritablement ce que nous disons.

Nous ne pouvons pas tout changer du jour au lendemain. En revanche, nous pouvons déjà faire des progrès dans certains domaines, puis les étendre à de nombreux autres. Il faudra pour cela avoir un dialogue soutenu et constant. Il faudra travailler ensemble dans la transparence, en faisant preuve de souplesse et d'intégrité. Et il faudra aborder la tâche avec un esprit d'ouverture. Aujourd'hui, je demande aux fonctionnaires, mes collègues, et aux États Membres, d'œuvrer avec moi dans cet esprit. Vous êtes en droit d'attendre la même chose de moi.

(l'orateur reprend en anglais)

Conformément au serment que j'ai prêté aujourd'hui, j'entends œuvrer exclusivement au service

de l'Organisation, de sa Charte et de ses 192 États Membres. Chacune de ces entités joue un rôle particulier dans notre entreprise commune. Chacune devra être prise en compte. En définitive, c'est aux « peuples des Nations Unies » que nous devons tous – Secrétariat comme États Membres – rendre compte. Nos publics n'auront plus guère de considération pour une Organisation ou un Secrétaire général qui défend les intérêts des uns et néglige la détresse des autres. Ensemble, nous pouvons – et nous devons – faire mieux. Nos peuples et notre avenir en dépendent.

En renforçant les trois piliers de notre Organisation, à savoir la sécurité, le développement et les droits de l'homme, nous pourrions édifier un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste pour les générations futures.

Dans le cadre de l'action commune que nous mènerons pour atteindre cet objectif, je m'emploierai avant tout à rétablir la confiance. Je m'efforcerai d'harmoniser et de jeter des ponts. J'espère que tous

– États Membres comme fonctionnaires de l'Organisation – pourrez reconnaître en moi un Secrétaire général accessible, dévoué à son travail et disposé à écouter attentivement.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir afin que notre Organisation se montre digne de son nom et soit véritablement unie, de manière à ce que nous puissions répondre aux attentes que tant de peuples dans le monde ont placées dans cette institution, qui reste unique dans l'histoire de l'humanité.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie le Secrétaire général désigné de son allocution.

M. Ban Ki-moon, Secrétaire général désigné, est escorté de la tribune.

La Présidente (parle en anglais) : Nous avons ainsi achevé notre examen du point 104 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 50.